Écosse : Lisa Keogh risque d'être expulsée de son université pour avoir dit que les femmes « ont un vagin et ne sont pas aussi fortes physiquement que les hommes »

17/05/2021 à 8h25



Une étudiante en droit qui a dit que les femmes ont des vagins et ne sont pas aussi fortes physiquement que les hommes fait l'objet d'une enquête par son université.

Des mesures disciplinaires sont prises à l'encontre de Lisa Keogh, 29 ans, pour des commentaires "offensants" et "discriminatoires" qu'elle a tenus lors de cours à l'université Abertay de Dundee.

L'étudiante a été dénoncée par des camarades de classe plus jeunes après avoir déclaré que les femmes étaient nées avec des organes génitaux féminins et que "la différence de force physique entre les hommes et les femmes est un fait". Les plaintes ont donné lieu à une enquête officielle sur sa conduite.

L'étudiante en dernière année, craint qu'une sanction ne mette

fin à son rêve de devenir avocate spécialisée dans les droits de l'homme. Joanna Cherry QC, députée SNP d'Edimbourg Sud-Ouest et vice-présidente de la commission conjointe des Lords et des Communes sur les droits de l'homme, a soutenu son cas en qualifiant la situation de grotesque.

Elle a été stupéfaite de recevoir un courriel l'accusant de commentaires transphobes et offensants lors de séminaires sur le féminisme de genre et la loi. "Je pensais que c'était une blague", a-t-elle déclaré. "Je pensais qu'il était impossible que l'université me poursuive pour avoir utilisé mon droit légal à la liberté d'expression".

Elle a été accusée d'avoir dit que les femmes étaient le "sexe faible" et que ses camarades de classe étaient des "féministes détestant les hommes" lorsqu'un étudiant a suggéré que tous les hommes étaient des violeurs et représentaient un danger pour les femmes.

"Je n'ai pas nié avoir dit ces choses et j'ai dit à l'université exactement pourquoi je l'ai fait", a-t-elle déclaré. "Je n'avais pas l'intention d'être offensante, mais j'ai pris part à un débat et j'ai exposé mes opinions sincères. J'ai été maltraitée et traitée de tous les noms par les autres étudiants, qui m'ont dit que j'étais une "fille blanche cis typique". Vous devez être capable d'échanger librement des opinions différentes, sinon ce n'est pas un débat".

Mme Keogh affirme avoir été mise en sourdine par son maître de conférence lors d'un séminaire vidéo lorsqu'elle a soulevé des inquiétudes concernant la participation d'une femme transgenre à des combats d'arts martiaux mixtes. "J'ai fait valoir que cette femme avait de la testostérone dans son corps pendant 32 ans et, en tant que telle, serait génétiquement plus forte que votre femme moyenne", a-t-elle déclaré.

"Je n'étais pas méchante, transphobe ou offensante. Je ne

faisais qu'énoncer un fait biologique de base. Je travaillais auparavant comme mécanicien et lorsque j'étais dans l'atelier, il y avait des choses lourdes que je ne pouvais tout simplement pas soulever, mais des collègues masculins le pouvaient."

La définition de l'université de la mauvaise conduite inclut "l'utilisation d'un langage offensant" ou "la discrimination contre le changement de sexe". Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'expulsion.

Keogh, mère de deux enfants, craint pour son avenir. "Je ne viens pas d'un milieu juridique et j'ai travaillé incroyablement dur pour arriver là où je suis", a-t-elle déclaré.

"J'ai peur que ma chance de devenir avocate, et d'apporter une contribution positive, puisse prendre fin juste parce que certaines personnes ont été offensées."

Elle pense que les différences générationnelles ont contribué à cet épisode. "Ces filles fraîchement sorties du lycée qui m'ont accusée s'entraînent à devenir des avocats", a-t-elle déclaré. "Il n'y a pas d'avertissement de déclenchement dans une salle d'audience. Le juge ne va pas chuchoter doucement ou les dispenser d'écouter des choses qu'elles pourraient ne pas vouloir entendre."

Cherry a confirmé qu'elle avait écrit à Abertay pour lui demander quelles mesures il avait prises pour protéger les droits des étudiants, qui sont protégés par la Convention européenne des droits de l'homme.

Elle a déclaré : "Mme Keogh est soumise à une procédure disciplinaire dont la sanction ultime est l'expulsion, pour avoir énoncé des opinions fondées sur des faits biologiques et s'être opposée à des déclarations à l'emporte-pièce telles que 'tous les hommes sont des violeurs'."

L’université Abertay a déclaré qu’elle ne faisait aucun commentaire sur les questions disciplinaires.

Times